

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 26 (1885), p. 193-198

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__193_0

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1885.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 1885.

En l'absence de M. Léon Say, retenu au conseil général de Seine-et-Oise, la séance est présidée par M. A. de Foville, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 18 mars est adopté sans observations.

Il est procédé à l'élection de nouveaux membres :

Sont nommés *membres titulaires* :

Sur la présentation de MM. Cheysson et Beaurin-Gressier :

M. MICHELOT, chef de bureau au ministère des travaux publics, chargé de continuer la publication du *Bulletin de statistique et de législation comparée*;

Sur la présentation de MM. Brelay et Cheysson :

M. FOUGEROUSSE, publiciste, rédacteur de l'*Économiste français*.

Sont nommés *membres associés* :

Sur la présentation de MM. Léon Say, T. Loua et Robÿns :

MM. le B^{on} DE CZERNIG, conseiller intime de S. M. l'Empereur d'Autriche, ancien président de la commission impériale centrale de statistique à Vienne;

NAGAYO-SENSAI, directeur du bureau central sanitaire du Japon, membre de la Société de statistique de Tokio.

Est nommé *membre correspondant*, sur la présentation de MM. Loua et Lunier :

M. E. DE CHASTELLUX, ancien sous-préfet, à Redon (Ille-et-Vilaine).

M. le Secrétaire général annonce à la Société que S. M. l'Empereur du Brésil, voulant donner à notre association un témoignage particulier de sa considération, a chargé son ministre à Paris de le représenter auprès d'elle lors de la célébration de son 25^e anniversaire. Il pense que, pour répondre à la gracieuse démarche de

ce souverain, la Société pourrait lui décerner le titre de *membre d'honneur*. (*Assentiment général.*)

En conséquence, S. M. DON PEDRO, EMPEREUR DU BRÉSIL, est élu, à l'unanimité, membre d'honneur et associé étranger de la Société de statistique de Paris.

M. le Président donne lecture de la dépêche qui lui a été adressée, à la date du 13 avril, par le ministre des affaires étrangères, pour l'informer qu'en réponse à la demande qui lui a été faite au nom de la Société, par une lettre du 25 mars dernier, il a prié les représentants de la France auprès des divers États de l'Europe de faire parvenir, par l'entremise des Gouvernements près desquels ils sont accrédités, les lettres d'invitation de notre Société.

La Société ne peut être qu'infiniment honorée de ce témoignage de l'intérêt que le gouvernement de la République porte à ses travaux, ainsi que des facilités que son intervention apportera dans les autorisations qui seront nécessaires à un grand nombre de nos collègues de l'étranger, pour prendre part aux réunions auxquelles ils ont été invités. M. le Président dit qu'il s'empressera de remercier le ministre des affaires étrangères de cette haute faveur.

Il fait ensuite part à l'assemblée d'une lettre de M. le Président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Beauvais, invitant les membres de la Société de statistique aux réunions du concours régional qui doit avoir lieu dans cette ville, dans la première semaine de juin. Malheureusement, la date même de ces fêtes coïncide avec celle de notre propre jubilé, ce qui nous oblige à décliner cette invitation.

M. le Secrétaire général fait le compte rendu sommaire des ouvrages et documents reçus dans le courant d'avril (1) et lit à cette occasion une lettre par laquelle Son Altesse le comte d'Eu, président de l'Institut polytechnique du Brésil, offre à la Société un exemplaire d'un tableau statistique des chemins de fer de cet empire. Il décrit ensuite, en quelques mots, l'*Annuaire statistique de Norvège* qui, entre autres mérites à nos yeux, a celui d'être écrit en français.

M. Carl BUSCH est invité à donner lecture de sa communication sur *l'heure décimale au point de vue pratique*.

Ce travail très intéressant emprunte un caractère d'actualité à la nomination récente, par le ministre de l'instruction publique, d'une commission spéciale chargée d'étudier ce sujet; l'assemblée en ordonne l'impression.

Plusieurs membres demandent à présenter quelques observations, mais, sur l'avis du président que l'ordre du jour est très chargé, la discussion du mémoire de M. Busch est renvoyée à une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la question de la colonisation telle qu'elle a été formulée en dernier lieu : *Ce que les colonies coûtent et ce qu'elles rapportent à la métropole*.

La parole est à M. Yves Guyot.

M. Yves GUYOT dit que s'il traite aujourd'hui la question coloniale devant la Société, c'est qu'il y a été expressément invité. — Devant le mouvement qui se produit aujourd'hui et contre lequel il veut réagir, il craint de se trouver en contradiction avec bien des personnes et principalement avec M. Cerisier qui l'a exposée

(1) Voir Bulletin bibliographique.

ici en termes quelque peu optimistes, mais il ne s'appuiera que sur les faits. On verra s'ils sont d'accord avec les espérances qu'on a fondées sur ce système.

Notre collègue M. Loua a publié, dans le numéro d'avril, le tableau de la superficie et de la population de nos colonies. Bien que quelques-uns de ses chiffres ne soient pas d'accord avec ceux que donne l'*Annuaire des bureaux de longitudes*, sa prétention n'est pas de les contester. D'ailleurs, que signifient ces immenses étendues de certaines colonies, où nous occupons à peine quelques points sur la côte ?

Les partisans de la politique coloniale déclarent que son principal but est de multiplier les Français sur tous les points du globe, et, avec eux, la langue, les idées, la civilisation françaises. Il s'agit de savoir si cette expansion est possible.

Qu'on consulte la carte des climats du D^r Rochard, dont un spécimen est représenté ici : Entre les deux bandes noires se trouve la zone torride, où, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, de l'Algérie et d'autres petites colonies sans importance, se trouvent la plupart des colonies de la France.

Ce climat est funeste surtout aux Européens, et les maladies les plus graves y règnent à l'état endémique ; déjà graves pour les indigènes, elles déciment les étrangers. Partout, en effet, si l'on s'en rapporte aux statistiques, la mortalité est extrême, et les décès l'emportent sur les naissances dans une forte proportion.

M. Guyot cite de nombreux exemples à cet égard et est amené ainsi à prouver que le Français, pas plus du reste que l'Anglais, ne peut s'acclimater sous ce soleil de feu.

Reste l'Algérie ; elle est à quarante heures de Marseille, et il semblait à l'origine que rien n'empêchait d'y déverser le surplus de notre population. Or, les faits n'ont pas répondu à ces prévisions et, malgré bien des efforts, on n'a pu faire que la colonisation s'y établît solidement. Là où il y a de l'eau on meurt de la fièvre, là où il n'y en a pas, on meurt de misère. En définitive, après plus de cinquante ans de possession, en déduisant la population indigène, les étrangers, l'armée coloniale, les fonctionnaires, etc., les débitants de boissons et autres métiers interlopes, on a abouti à faire vivre en Algérie 100,000 Français, sur lesquels on ne compte pas plus de 30,000 colons proprement dits. En divisant par le chiffre d'une famille peu prolifique, on aboutit à ce résultat qu'il n'y a en Algérie que 25,000 Français producteurs. Or, comme l'armée est d'environ 50,000 hommes en moyenne, on a raison de dire que chaque colon est gardé par deux soldats. Il est vrai que le Français peut se reproduire en Algérie, et que le chiffre des naissances y est proportionnellement plus élevé qu'en France, mais c'est au prix d'une grande mortalité d'enfants. Nos méridionaux y peuvent faire souche, ainsi que les Italiens et les Espagnols, et ceux-ci encore mieux. Aussi a-t-on pu dire que l'Algérie est plutôt étrangère que française.

C'est que, comme l'a démontré le D^r Bertillon, l'homme n'est pas aussi cosmopolite qu'on l'imagine. Il peut s'acclimater sous les mêmes latitudes, il ne le peut quand il descend dans des latitudes éloignées.

Voilà quelle a été l'influence de nos colonies sur l'expansion française. Sont-elles plus favorables à nos débouchés ? C'est ce qu'il va examiner.

Qu'on consulte le tableau général de notre commerce extérieur pour 1883. Qu'y trouve-t-on ? C'est que sur un total d'exportation de 3,500 millions, il s'agit, bien entendu, ici du commerce spécial, nos colonies figurent pour 223 millions ; or, nous exportons en Suisse, dans ce petit pays, pour 229 millions. Ainsi nous exportons en

Suisse plus que dans toutes nos colonies ensemble. On avouera que c'est peu, et encore la plus grande partie de cette importation ne concerne-t-elle que nos fonctionnaires que nous payons de notre budget.

En résumé, au lieu d'essayer, comme on l'a fait jusqu'ici, des courants d'émigration factice, il vaut mieux favoriser les courants naturels, comme ceux de nos Basques vers la Plata. La France ne peut pas fonder des colonies de peuplement, d'abord parce qu'elle n'a pas assez d'habitants et que la plupart des territoires qu'elle veut peupler sont inhabitables pour elle. Enfin, c'est une erreur de croire que nos colonies soient de bons débouchés pour nos produits.

La politique coloniale, telle qu'on l'a toujours entendue chez nous, est une des forces du protectionnisme. Elle met à la disposition de quelques individus, nos trésors et le sang de nos armées. C'est payer trop cher les avantages problématiques qu'elle nous promet et qu'elle n'a même pas su nous assurer.

M. RAFFALOVICH ne suivra pas l'honorable préopinant dans ses vues générales, il veut se borner aujourd'hui à indiquer quelles sont, en ce moment, les dispositions de l'Allemagne, à la suite des essais de colonisation tentés par M. de Bismarck, et qui, ont, comme on sait, failli amener une rupture, au moins diplomatique, avec l'Angleterre.

Après avoir décrit les nouvelles colonies ou plutôt les points coloniaux acquis par l'Allemagne sur la côte d'Afrique, l'orateur constate que l'engouement qui a tout d'abord accueilli ces projets semble faire place aujourd'hui à des appréciations beaucoup plus réservées. Tandis que le Reichstag vient de voter 10 millions de marks pour les colonies et que le Gouvernement est mis ainsi en mesure d'agir, les compagnies particulières qui ont acheté des terres en Afrique et qui voudraient les faire valoir font en vain appel au public, et ne trouvent ni hommes ni argent. Les Allemands qui ont réussi à établir aux États-Unis des colonies si importantes, que dans quelques parties, ils l'emportent sur les colons primitifs, les Anglo-Saxons, semblent peu se soucier d'aller chercher la misère et la mort sur les côtes inhospitalières d'Afrique. Il semble donc peu probable que le mouvement colonial allemand, annoncé avec tant de fracas, aboutisse à des résultats vraiment sérieux.

M. Léopold Hugo, faisant allusion aux observations que M. Yves Guyot a présentées sur l'Algérie, dit avoir visité ce pays, à une date déjà bien éloignée, en 1846 et 1847, en compagnie d'Abel Hugo, son père, et de M. de Tocqueville et à la suite du gouverneur général d'alors, le général Bugeaud.

Tocqueville était déjà frappé des difficultés que nous opposerait la race arabe. Le général Lamoricière à Oran et le général Bedeau à Constantine ont eu l'occasion de développer, en sa présence, leurs projets de colonisation civile, mais le maréchal-gouverneur penchait évidemment pour la colonisation militaire, dont un essai venait d'être fait à Beni-Mered dans la Mitidja. C'est sans doute le sentiment des obstacles qu'il prévoyait à la colonisation civile qu'on doit les impressions quelque peu pessimistes dont le maréchal s'est servi à l'égard de l'Algérie dans une ancienne lettre récemment publiée.

M. le D^r DESPRÈS laisse aux économistes et aux géographes le soin de montrer la colonisation sous un autre aspect que l'a présentée M. Yves Guyot. Il y a dans la colonisation autre chose que l'accroissement de la population et l'exportation des produits de la mère patrie. Ce qu'il voudrait, c'est appeler l'attention de la Société sur ce qui a été dit de l'état sanitaire des contrées où sont la plupart des colonies euro-

péennes, et lui montrer les choses sous un jour moins sombre. Et d'abord, la zone torride n'est pas la seule où l'on rencontre des maladies qui déciment les Européens ; la fièvre jaune qui a son siège à la Nouvelle-Orléans et à l'embouchure du Mississipi est en dehors de cette zone. Il en est de même de l'Asie-Mineure et de la Syrie, siège ordinaire de la peste et de ces boutons d'Alger qui entraînent la mort aussi sûrement que la peste. Quant à l'acclimatation, il y a à distinguer entre l'acclimatation individuelle et celle de la race. Il est certain que l'Européen adulte transplanté dans les climats chauds, ne s'y acclimate pas facilement, et y meurt plus ou moins prématurément, mais il y en a néanmoins qui, à force de sobriété, résistent à ce climat ; ceux-là font souche, et leurs enfants finissent par s'acclimater, surtout si l'on a soin de les envoyer, vers l'âge de la puberté, reprendre pied au pays d'origine de leurs parents. Ils en reviennent alors plus forts et en état de résister. C'est ce que font les Anglais dans l'Inde, et c'est de la sorte que cette colonie s'est peu à peu peuplée d'Européens.

On peut tirer des chiffres mêmes qu'a reproduits M. Guyot la preuve de cette assertion. Il vous a dit que, dans toutes nos colonies, il y avait excédent de décès sur les naissances, sauf à la Martinique où les naissances sont en excédent et à la Réunion, où les naissances et les décès se balancent. Qu'est-ce que cela prouve ? C'est que ces colonies, quoique situées au milieu de la zone torride, sont occupées par les Français depuis deux siècles, de sorte que la race française a eu le temps de s'y acclimater et de faire souche, ce qu'elle ne saurait faire dans des colonies plus récemment acquises.

Est-il besoin de rappeler ici que toute la partie de l'Amérique du Sud qui est comprise dans la zone torride, Équateur, Colombie, Vénézuéla, Pérou, sont d'anciennes colonies espagnoles, aujourd'hui peuplées d'Européens et de descendants d'Européens, dont les générations successives, depuis plus de trois siècles, se sont bien acclimatées et ont fini par constituer des États indépendants dont la population augmente dans des proportions à peu près normales.

Il y a d'ailleurs un grand fait qui domine cette question ; c'est l'expérience séculaire des nations qui se sont succédé dans le monde. Un peuple qui a une partie de son pays bordée par la mer a toujours cherché des colonies. Ainsi les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois n'ont vécu que par leurs colonies. C'était pour eux une question de vie ou de mort. Aujourd'hui, nous voyons l'Angleterre se vouer à la colonisation. Pour garder l'Inde, l'Angleterre, on n'en doute pas, sacrifiera jusqu'à son dernier homme, jusqu'à son dernier canon.

Ce besoin s'impose à des degrés divers à tous les États de l'Europe. C'est dans les colonies seules qu'on trouvera les matières premières que la métropole ne produit pas, et de plus la main-d'œuvre à bon marché.

M. le D^r LUNIER croit, avec M. Desprès, que l'acclimatation est une affaire de temps. Il fait observer ensuite que, quand on mesure la mortalité par l'excédent des naissances sur les décès, le rapport n'est pas tout à fait juste, car il résulte non moins de l'excédent des décès que du déficit des naissances ; or, dans les colonies la population mâle est généralement très prépondérante, les femmes y sont rares, et partant les mariages. D'où résulte une faible natalité.

Sans être partisan du système colonial à coup de canons, M. Lunier croit la colonisation nécessaire. Elle produira ses fruits lorsqu'on aura réorganisé sur de meilleures bases le choix de nos consuls.

M. Yves Guyot ne conteste pas que quelques créoles aient pu se maintenir aux colonies et y faire souche, à la condition d'envoyer leurs enfants se retremper en Europe, mais est-ce là de l'acclimatement ? Quelques personnes ont pensé qu'on pourrait corriger le climat tropical en s'élevant à une grande altitude. C'est là un palliatif insuffisant et précaire qu'on ne peut prendre que comme pis aller, mais qui ne remplace pas le séjour dans les régions tempérées.

Relativement à la proportion entre les deux sexes, il est bien vrai que dans certaines colonies, où l'on a importé des coolies, comme à la Réunion, il y a plus d'hommes que de femmes ; mais c'est une preuve que dans ces pays il n'y a qu'une population factice.

Tandis que nous essayons de créer des courants d'émigration à grands frais, il y en a qui s'établissent spontanément. Les individus démontrent une fois encore qu'ils ont plus de sagesse que l'État. Ils ne vont pas dans le climat torride, ils vont au Canada, aux États-Unis, et les Français du Sud-Ouest vont retrouver leur climat dans la République Argentine, à laquelle nous vendons pour 105 millions, c'est-à-dire beaucoup plus que ne nous en prennent, Algérie à part, toutes nos colonies.

On parle d'avantages indirects. Il est vrai que l'Angleterre a un grand commerce avec ses colonies, mais c'est tout le contraire pour l'Espagne, dont le commerce avec ses colonies est insignifiant par rapport avec celui que l'Angleterre fait avec elles.

Il en est de même du commerce de nos propres colonies, et pourquoi ? C'est que l'Angleterre vendant à meilleur marché, les fonctionnaires que nous y envoyons à grands frais deviennent ses clients.

La loi de 1861, le sénatus-consulte de 1866, avaient donné aux colonies leur autonomie douanière. Elles avaient supprimé leurs douanes et les avaient remplacées également par un octroi de mer purement fiscal qui frappait tous les produits, sans distinction d'origine. Voilà maintenant qu'on semble devoir rétablir le pacte colonial qui faisait des colonies un marché réservé exclusivement à la métropole. Ce système était leur ruine, et c'est leur ruine qu'on prépare de nouveau par ces mesures rétrogrades.

M. Léopold Hugo demande à ajouter quelques mots relativement à l'influence de l'altitude sur l'acclimatement. On en a obtenu de bons effets, même aux Indes, grâce au *simla-railway* qui peut transporter les populations au cœur de l'Himalaya.

M. le Président croit que la discussion sur la colonisation peut être considérée comme close, à moins que quelques membres ne désirent la reprendre, sous une forme plus restreinte. En attendant, il propose de fixer ainsi qu'il suit l'ordre du jour de la prochaine séance :

1° *Les Finances communales*, par M. de Crisenoy ;

2° Discussion du mémoire de M. Carle Busch, sur l'*Heure décimale au point de vue pratique* ;

3° *Quelques Points intéressants du dernier Cens des États-Unis*, par M. Simonin ;

4° *Les Institutions de prévoyance pour les ouvriers mineurs*, par M. Duhamel.

La séance est levée à 11 heures.
